

Modules 3 et 4 EPTHECC

*« Enseignement de la Psychopathologie
et des Thérapies Comportementales et Cognitives »*

Agrément ministériel délivré le 15 décembre 2021

Ministère de l'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation et Ministère des Solidarités et de la Santé

Module 3 EPTHECC

« Les théories se rapportant à la psychopathologie »

Module 4 EPTHECC

« Les principales approches utilisées en psychothérapie »

Ces 2 modules composent le **Tronc Commun de 2 ans** incluant la formation aux TCC

- 1^{ère} année (18 jours, 144 h)
- 2^{ème} année (18 jours, 144 h)

Modules 3 et 4 EPTHECC

Public et prérequis

- ▶ **Psychanalystes** ayant validé modules 1 et 2 EPTHECC
- ▶ **Médecins thésés**
- ▶ **Psychologues** titulaires master 2 cliniciens et non cliniciens n'ayant pas validé le stage professionnel

Modules 3 et 4 EPTHECC

Objectifs pédagogiques

La formation vise à permettre aux participants :

- D'acquérir des connaissances relatives aux principales approches utilisées en psychothérapie, et plus particulièrement la connaissance des aspects théoriques et fondamentaux des TCC.
- Mettre en pratique des techniques de base issues de ces approches.
- Conduire les thérapeutes à un savoir-faire de la prise en charge par les TCC de patients dans les domaines d'application majeurs.

Modules 3 et 4 EPTHECC

Projet pédagogique

Deux grandes étapes successives :

- 1) La première étape concerne l'acquisition des **connaissances théoriques et méthodologiques** actuellement disponibles (noyau scientifique, savoir théorique et technologique). Elle associe :
 - l'information concernant les différentes théories en psychopathologie,
 - les modalités respectives de prise en charge des patients,
 - le repérage symptomatologique,
 - les diagnostics des principales pathologies,
 - la psychologie,
 - la neurobiologie,
 - les modèles psychothérapeutiques des différents troubles,
 - les méthodes utilisées.

Cette étape d'acquisition des connaissances théoriques et méthodologiques s'appuie sur des techniques pédagogiques interactives classiques (cours magistral et enseignement dirigé), complétées par une bibliographie recommandée par chaque intervenant et des documents écrits fournis par ce dernier et adressés aux étudiants avant les cours.

- 2) La seconde étape envisage **la formation pratique** (noyau clinique, savoir factuel). Elle met l'accent sur :
 - la capacité à établir une relation thérapeutique ;
 - à recueillir les données, à les traiter, à les analyser, à les synthétiser (analyse de cas ou sa conceptualisation) en fonction du cadre théorique et conceptuel (modèles cognitivo-comportemental et multifactoriel biopsychosocial) ;
 - à appliquer des techniques d'intervention comportementales et cognitives ;
 - ainsi qu'à utiliser des moyens pour évaluer les résultats de ces techniques.

Modules 3 et 4 EPTHECC

Moyens pédagogiques

Les **techniques d'enseignement** utilisées pendant les cours et les supervisions, contribuent au passage de la théorie à la pratique : analyse et discussion de cas en groupe, résolution de problèmes en groupe, démonstrations faites par l'enseignant, jeux de rôle pour apprendre comment pratiquer, illustrations par des films vidéo qui proposent des modèles d'interventions effectuées par des experts.

L'entraînement par la prise en charge de cas réels, supervisé par des thérapeutes expérimentés reste un passage obligé pour développer les compétences requises dans un objectif d'autonomisation.

Dans une démarche de qualité, nous demandons à nos étudiants d'évaluer la formation après chaque journée de formation, à la fin de chaque année de formation, 60 jours après la validation du Tronc Commun.

Modules 3 et 4 EPTHECC

Tarifs 2024 / 25

| Formations | Tarif à titre individuel | Tarif au titre de la formation continue |
|--|--------------------------|---|
| 1 ^{ère} année (18 journées, 144 h) | 1.600 € | 3.200 € |
| 2 ^{ème} année (18 journées, 144 h) | 1.600 € | 3.200 € |

Modules 3 et 4 EPTHECC

Calendrier 2024 / 25

1^{ère} année Tronc Commun

| Calendrier 2024 | Calendrier 2025 |
|-------------------------|-----------------------|
| 13 et 14 septembre 2024 | 10 et 11 janvier 2025 |
| 4 et 5 octobre 2024 | 7 et 8 février 2025 |
| 15 et 16 novembre 2024 | 14 et 15 mars 2025 |
| 6 et 7 décembre 2024 | 28 et 29 mars 2025 |
| | 16 et 17 mai 2025 |

2^{ème} année EPTHECC Tronc Commun

| Calendrier 2024 | Calendrier 2025 |
|-------------------------|-----------------------|
| 13 et 14 septembre 2024 | 10 et 11 janvier 2025 |
| 4 et 5 octobre 2024 | 7 et 8 février 2025 |
| 15 et 16 novembre 2024 | 14 et 15 mars 2025 |
| 6 et 7 décembre 2024 | 28 et 29 mars 2025 |
| | 16 et 17 mai 2025 |